



# RETRAITÉS & LEURS AYANTS DROIT

QUI NE SE SONT JAMAIS CONNECTÉ SUR  
MES FACILITÉS DE CIRCULATION (MFCD)

## FACILITÉS DE CIRCULATION

# LA SNCF ASSOUPLE LES RÈGLES

À la suite de la sollicitation de l'UNSA-Ferroviaire, l'entreprise a décidé de poursuivre les mesures d'accompagnement pour les bénéficiaires de facilités de circulation retraités les plus éloignés du numérique.

### RAPPEL DES MESURES DÉJÀ EXISTANTES

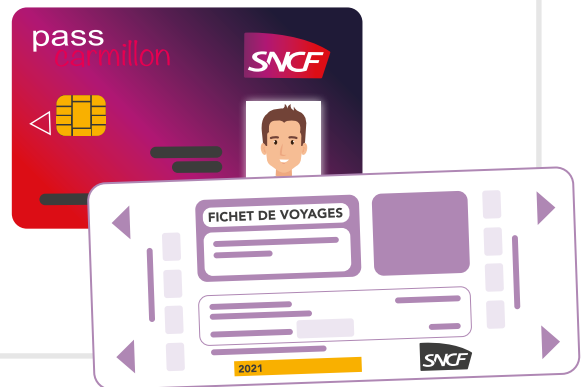
- **Possibilité pour les retraités** d'utiliser les fichets papier qu'ils détiennent au titre des années antérieures (2021 et avant) jusqu'au 31 décembre 2023.
- **Pour les retraités qui n'auraient aucun accès** à des outils informatiques, ou seraient dans l'incapacité d'imprimer ou de faire imprimer leurs facilités, possibilité d'en demander l'impression à l'Agence paie et famille au numéro de contact habituel : **0809 400 110**.

### POUR L'ANNÉE 2024

- **Pour les retraités s'étant manifesté** auprès d'Optim'services en envoyant les photos de leurs ayants droit afin d'obtenir un accompagnement pour les charger dans l'application MFCD, l'entreprise a décidé de leur envoyer, courant décembre 2023, une nouvelle carte de circulation imprimée qui aura

## MERCI L'UNSA !

L'UNSA-Ferroviaire, qui n'a eu de cesse de réclamer cette mesure lors des différentes rencontres avec la DRH Groupe sur la mise en place de MFCD, ne peut que se féliciter d'avoir été entendue afin que les retraités et les ayants droit non dotés d'outils numériques ou peu familiarisés avec ceux-ci puissent continuer à voyager.



une durée de validité de trois ans (soit jusqu'au 31 décembre 2026). Cette carte sera envoyée courant décembre aux ayants droit des retraités qui sont éloignés du numérique (donc à ceux qui ne se sont jamais connectés à MFCD), mais qui souhaitent toujours voyager et qui se sont pour cela manifestés auprès d'Optim'services.

- **Les ayants droit de retraités** jamais connectés à l'application ou site internet et qui ont l'intention de voyager et qui ne se seraient pas encore manifestés auprès d'Optim'services pourront le faire au plus tard avant le premier novembre.

### ATTENTION

La campagne d'impression des cartes au mois de décembre est une opération technique globale et le système n'est pas paramétré pour faire d'impression individuelle à la demande.

**Après le 1<sup>er</sup> novembre, il sera trop tard !**

